

Cenon, 3 novembre 2020

Chères Cenonnaises, chers Cenonnais,

En ce début de re-confinement qui bouleverse nos vies, **le Conseil municipal et les services de la ville se mobilisent pour assurer la continuité du service public et pour vous aider dans cette nouvelle épreuve.**

Lors du précédent confinement, au cœur de cette crise sanitaire mondiale, nous avons ensemble organisé la vie locale ici, à Cenon, autour de services essentiels et d'initiatives solidaires auxquelles nombre d'entre vous aviez participé. Nous avons ainsi prouvé notre capacité collective à nous entraider, à faire société et à faire vivre cette valeur républicaine qu'est la fraternité.

De nouveau, ensemble, en respectant scrupuleusement les gestes barrières, en limitant le nombre de nos contacts physiques, nous pouvons ralentir la propagation de la COVID 19 et nous pouvons faire reculer la menace de saturation de nos hôpitaux.

Je suis bien conscient des impacts, des énormes dégâts sociaux et économiques provoqués par ces mesures drastiques. Parmi nous, certains et certaines, plus vulnérables, souffrent particulièrement de l'isolement renforcé par le confinement.

Je pense à nos séniors qui, pour certains, n'ont pas pu voir leurs proches, ou doivent décaler leur rendez vous médicaux.

Je pense aussi fortement aux commerçants, artisans, micro-entreprises, artistes et professionnels des domaines culturels et artistiques, aujourd'hui privés d'exercer leur métier, leur art, privés de leurs revenus et de perspectives. Je veux leur assurer mon soutien et mobiliserai toutes les aides possibles pour accompagner le tissu économique et culturel.

Ainsi, je m'engage à tout mettre en œuvre pour vous aider à traverser ces semaines difficiles. Les services municipaux ont enclenché le plan de continuité de l'activité et travaillent en combinant présence sur le terrain, dans les mairies, les lieux publics et télétravail.

Cenon.fr, le site internet de la ville vous informe quotidiennement sur les aides et les soutiens dont vous pouvez bénéficier et sur les initiatives solidaires qui se mettent en place.

Deux numéros vous sont spécialement dédiés dans cette période.

Le premier est dédié à vos **questions sur les services publics et sur les aides économiques** en particulier : **05 57 80 70 31**

Le deuxième numéro répond à vos questions liées à **l'action sociale**. Il est aussi destiné à assurer un suivi des plus démunis : **05 57 80 70 32**

Sachez qu'en milieu de semaine, une vidéo d'information sera disponible sur la page Facebook de la ville. Celle-ci vous apportera des éléments sur la situation actuelle sur le plan local.

Vous trouverez avec ce courrier une attestation de déplacement dérogatoire. Celle-ci est aussi à votre disposition à l'accueil de la Mairie et à l'annexe de la Morlette si vous n'avez pas la possibilité de l'imprimer.

Chers Cenonnaises, chers Cenonnais, je comprends le désarroi et l'inquiétude de certains d'entre vous. Si cette période est difficile, la vie et notre quotidien sont les plus forts. Nous avons pour la plupart acquis les gestes barrières qui permettent de lutter contre l'épidémie.

Lutter contre le virus c'est également faire preuve d'entraide avec les plus fragiles et je sais pouvoir compter sur l'esprit de solidarité et l'engagement de nos associations pour rester au contact de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Je sais que vous êtes nombreux et nombreuses à le faire spontanément et je salue chaleureusement toutes ces belles initiatives.

Sachez que vous pouvez compter sur l'appui des services municipaux pendant cette période difficile. Je vous souhaite d'être en bonne santé et surtout prenez soin de vous !



Bien Cordialement
Jean-François EGRON

Jean-François Egron
Maire de Cenon